



Le plan de financement de l'opération est le suivant :

- Conseil Départemental Soutien à l'Initiative Locale : 12 650.00 €
- Autofinancement : 50 600.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE M.** Le Maire à solliciter cette aide financière auprès du Département au titre du Soutien à l'Initiative Locale,
- **AUTORISE M.** Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour Extrait Conforme
En Mairie le 7 novembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

